

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 9

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 27 Mai 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME CORINNE CHABAUD

OBJET

Réserve Naturelle Nationale de Sainte-Victoire
- Convention avec Réserves Naturelles de France pour la fourniture d'équipement de
la tenue uniforme des agents des réserves

**Direction Générale Adjointe de la Construction, de l'Environnement, de
l'Education et du Patrimoine
Direction de l'Environnement - Service Gestion Administrative des Domaines
Départementaux
1 64 78/1 64 50**

PRESENTATION

Le Département est gestionnaire depuis 2005 de la Réserve Naturelle Nationale de Sainte - Victoire, située au cœur du parc départemental de Roques-Hautes.

Le Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE) a désigné l'Association Réserves Naturelles de France (RNF) comme organisme national représentant les réserves naturelles nationales et comme coordonnateur de la gestion des tenues uniformes au titre des réserves naturelles nationales, régionales et de Corse.

Dans ce cadre, RNF assure la coordination de la vêtue des agents intervenant sur les Réserves Naturelles Nationales. Un groupement de commande nommé « Groupement Environnement Habillement » (GEH) a été constitué. Il permet à ses membres de se fournir en effets de la « tenue uniforme commune » auprès de fournisseurs sélectionnés dans le cadre d'un marché public.

Par ce moyen, RNF peut fournir à tous les différents intervenants une tenue uniforme commune. Un équipement initial de base, qui représente la première vêtue, est subventionné par une dotation allouée par le MEDDE et sera fourni gratuitement par RNF au Département.

Dans ces conditions, les gardes départementaux ainsi que le Conservateur de la Réserve peuvent bénéficier de la tenue uniforme commune des agents chargés de la police de l'Environnement.

OBJET DU RAPPORT

Afin de fixer les modalités d'attribution de la vêtue aux agents départementaux intervenant sur le site de la Réserve Naturelle Nationale de Sainte-Victoire, il convient de passer une convention avec RNF.

Ce rapport a pour objet de vous proposer le projet de convention ci-joint à passer avec RNF. Cette convention a pour objectif de fixer les modalités pratiques pour la « fourniture d'équipement de la tenue uniforme » aux agents du Département affectés à la gestion de la Réserve Naturelle Nationale de Sainte-Victoire. Elle comporte notamment les dispositions suivantes :

- **Précision du contexte réglementaire** : la convention rappelle quel est le contexte réglementaire qui autorise RNF à être le référent des gestionnaires de réserves naturelles dans le « Groupement Environnement Habillement » et les conditions dans lesquelles ce groupement acquiert les tenues uniformes communes.
- **Durée** : La convention prendra effet à la date de sa signature et prendra fin le 31 décembre 2016. Elle pourra être renouvelée ou modifiée par avenant.
- **Rôle et engagements de chaque partie** :
 - o RNF est le contact exclusif du Département en matière de commande, livraison, facturation et règlement relatifs à la tenue uniforme commune des agents de la réserve ;
 - o Le Département est tenu d'équiper et de renouveler l'équipement de terrain des agents de réserve naturelle et tout particulièrement des agents commissionnés ;
 - o Le Département doit également veiller à ce que la tenue uniforme commune soit portée conformément aux textes réglementaires.
- **Modalités de fonctionnement de la convention**, notamment pour les commandes, leur livraison et les conditions financières.
- **Propriété de la tenue** : le Département est propriétaire de la tenue uniforme qu'il affecte nominativement à un ou plusieurs agents. Dans le cas d'un changement d'employeur ou d'affectation la tenue uniforme doit être restituée dans son ensemble au Département.
- **Conditions de résiliation.**

INCIDENCE FINANCIERE

Ce rapport n'aura aucune incidence financière sur le Budget Départemental dans la mesure où il ne concerne que la dotation initiale des agents nouvellement assermentés.

PROPOSITION

Au vu des éléments précédemment exposés, il vous est demandé de bien vouloir :

- prendre acte des éléments du présent rapport ;
- approuver la convention de « fourniture d'équipement de la tenue uniforme des agents des réserves » ;

- m'autoriser à signer cette convention et tous les actes afférents.

Au bénéfice de ces considérations, et sur proposition de Madame la Déléguée aux domaines départementaux, je vous serais très obligée de bien vouloir prendre la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL